

# Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation: licenciements dans les secteurs textiles et automobile

2008/2043(ACI) - 10/04/2008 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 555 voix pour, 40 voix contre et 35 abstentions, une résolution approuvant la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil concernant la mobilisation, dans le cadre du budget général de l'Union européenne établi pour 2008, d'une somme de **3.106.882 EUR** en crédits d'engagement et de paiement au titre du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation.

Le rapport avait été déposé en vue de son examen en séance plénière par M. Reimer **BÖGE** (PPE-DE, DE), au nom de la commission des budgets.

Les députés ont ainsi accueilli de manière positive une demande de mobilisation du Fonds présentée par Malte pour 675 licenciements intervenus dans le secteur textile, et plus particulièrement en faveur de travailleurs licenciés par VF (Malta) Ltd et Bortex Clothing Ind. Co Ltd. Les autorités maltaises ont sollicité une contribution de **681.207 EUR** pour couvrir une partie des dépenses relatives aux mesures de soutien, évaluées à environ 1,36 Mios EUR.

Ils ont également approuvé la demande de mobilisation du Fonds présentée par le Portugal pour 1.546 licenciements intervenus dans le secteur automobile, et plus particulièrement en faveur de travailleurs licenciés par Opel à Azambuja, Alcoa Fujikura à Seixal et Johnson Controls à Portalegre. Les autorités portugaises ont demandé **2.425.675 EUR** destinés à couvrir une partie des dépenses afférentes aux mesures de soutien, estimées à environ 4,85 Mios EUR.

La Commission européenne a considéré que ces deux demandes répondaient aux critères d'intervention et aux autres exigences prévues dans le règlement (CE) n° 1927/2006 portant création du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation.